

## Présentation de l'alternative au projet éolien

Projet de parc éolien de la baie de Saint-Brieuc

Plérin, le 06 février 2021

Discours introductif du Président du CDPMEM22

Mesdames, Messieurs les élus, Mesdames Messieurs

Je vous remercie toutes et tous pour votre présence !

J'aimerai tout d'abord remercier chaleureusement Monsieur Kerdraon, maire de la commune de Plérin, pour son accueil et pour avoir mis à notre disposition cette salle. Je remercie l'ensemble des services de la commune pour nous avoir accompagné et nous avoir permis de vous accueillir dans les meilleures conditions qu'ils soient.

Comme vous le savez, en cette période si particulière, nous n'avons pas pu inviter la totalité des élus du Département et m'excuse auprès d'eux, mais nous avons fait en sorte de pouvoir inviter les communes du littoral situées à proximité de la baie de Saint-Brieuc, et à minima avons invité toutes les intercommunalités du Département.

Le CDPMEM22 se tiendra à la disposition de tous les élus qui souhaiteraient échanger avec nous sur le sujet après cette réunion, nous transmettrons par ailleurs à toutes les intercommunalités, les diaporamas présentés ce jour.

Je vais maintenant rentrer dans le vif du sujet. Nous avons souhaité vous faire venir aujourd'hui pour faire un point sur le projet de parc éolien.

Comme vous le savez, nous avons fait remonter fin novembre par voie de presse que les professionnels et leurs représentants demandent l'annulation du projet éolien de Saint-Brieuc.

La décision prise par les professionnels est la conséquence de plusieurs années de concertation n'ayant pas permis d'aboutir à la construction d'un projet qui serait en adéquation avec la préservation des ressources marines et des activités de pêche associées.

Nous avons depuis plus de 10 années, dans la volonté d'accompagner la France dans cette transition énergétique, pris part à toutes les discussions relatives au projet.

Nous avons à plusieurs reprises exposé et rappelé les conditions nécessaires pour qu'un parc éolien voit le jour en baie de Saint-Brieuc, en amont de l'appel d'offre, lors du débat public en 2013, lors de l'enquête publique en 2016 et chaque jour depuis la signature des autorisations par l'Etat.

Nous n'avons cessé de souligner l'importance que les engagements pris envers la profession soient respectés et que les réponses soient apportées aux préoccupations des professionnels notamment sur les impacts du projet sur les ressources qu'ils exploitent.

Aujourd'hui, la pêche costarmoricaine est une des principales ressources du territoire, avec environ 300 navires de pêche, 3000 emplois, la filière pêche est un atout majeur pour le département, .... Avec une activité de pêche concentrée en baie de Saint-Brieuc, une des plus importante de toute la Manche

C'est pourquoi aujourd'hui, au regard :

- des enjeux économiques pour la filière pêche
- de l'importance au niveau halieutique de la baie de Saint Brieuc,
- des actions de préservation et de gestion mis en place par les professionnels pour exploiter durablement les ressources,
- de l'attitude d'Iberdrola et de RTE qui ne respectent pas les engagements pris envers la profession
- des incertitudes qui demeurent sur les impacts des parcs éoliens sur les ressources halieutiques
- de l'opposition ferme des marins pêcheurs costarmoricains,
- du contexte qui gravite autour du projet, notamment, la crise sanitaire et les incertitudes liées au BREXIT concernant les possibilités de pêche autour des îles anglo normandes,

Nous réaffirmons que nous mettrons tous les moyens en œuvre pour stopper ce projet et souhaitons vivement ne pas avoir besoin de le faire, et pour cela espérons que l'Etat annulera très prochainement ce projet.

Comme indiqué, les professionnels ne laisseront pas se développer, sans se défendre, un projet éolien incompatible avec la pêche en baie de Saint Brieuc.

**L'annulation est aujourd'hui la seule issue possible pour ce projet qui ne s'inscrit plus dans la philosophie originelle qui était de « construire un parc éolien avec les pêcheurs »**

Si ce projet devait voir le jour cela serait par ailleurs, un signal fort regrettable lancé par l'Etat :

- sur sa volonté de ne pas mener cette transition énergétique avec les pêcheurs,
- sur sa volonté de ne pas respecter les engagements pris envers la profession

Cela marquerait sans nul doute le début d'échanges très tendus sur les futurs déploiements de projets d'énergies en mer avec les pêcheurs professionnels.

Cela constituerait enfin un sérieux frein dans la volonté affichée par tous les acteurs maritimes d'améliorer l'acceptabilité des EMR, et faire en sorte que nous puissions, mais pas n'importe comment, réussir cette transition énergétique.

Cette position nous l'avons présentée aux élus du département, à la région, afin notamment que tout le monde se prépare, si l'Etat laisse démarrer ce chantier, à voir les professionnels défendre en toute légitimité la baie de Saint-Brieuc. Nous l'avons également exposé hier à la Ministre de la Mer et avons sollicité au plus vite entretien avec le Président de la République.

Lors de nos échanges avec les élus locaux, le département, la Région Bretagne, nous nous sommes aperçus que la plupart d'entre vous étaient sensibles aux discours que nous avions sur les enjeux pour la pêche, sur le respect des engagements pris envers la profession, mon chargé de missions reviendra sur ces points, interpellés lorsque nous vous alertions sur les méconnaissances sur les impacts et indiquaient qu'il était légitime que la pêche exige des réponses, mais étaient réticents à nous apporter leur soutien au regard de leur volonté de voir se développer des énergies renouvelables, et nous posaient les mêmes questions :

*« si le projet éolien est annulé, qu'avons-nous à proposer aux costarmoricains? Aux bretons ? du nucléaire ? Comment répondre aux besoins de la Bretagne en électricité ? »*

Aujourd'hui en réponse aux élus que nous avons rencontrés et forts de notre volonté de continuer à nous inscrire dans un accompagnement de la transition

énergétique, nous vous proposons une alternative au projet éolien, compatible avec la baie de Saint-Brieuc, avec l'environnement, une alternative respectant le territoire, la mer et les « gens de mer ».

Nous avons présenté cette alternative aux professionnels, qui regrettaient que Monsieur Stanek ici présent et son équipe ne soient pas arrivés plus tôt !

il s'agit bien là d'une alternative **adaptée à la baie de Saint-Brieuc.**

Les professionnels le répètent depuis quelques années et le répèteront jusqu'au bout, l'éolien posé n'est pas compatible avec notre territoire, il l'est peut-être pour d'autres pays, d'autres mers, mais pas pour cette baie et les enjeux liées à la pêche.

Nous avons aujourd'hui la possibilité de mener avec le territoire une vraie transition énergétique, basée sur un projet respectueux de l'environnement et du territoire.

Nous espérons que le territoire, aidé par l'Etat, saisira cette chance et que nous serons accompagnés par toutes les forces du département, de la région, car **si cette alternative n'est pas retenue par les côtes d'Armor, d'autres territoires le feront et ne manqueront pas de mettre en avant que cette transition énergétique aura été menée avec les pêcheurs professionnels et non contre !!**

Je laisse la parole au chargé de missions du comité des pêche, Grégory Le Droumaguet, qui va vous présenter les enjeux pour la pêche, les engagements pris en concertation avec les instances de pêche et aujourd'hui non respectés par les développeurs, et enfin, il vous exposera les nombreux atouts de cette alternative, mis en évidence par les professionnels de la pêche.